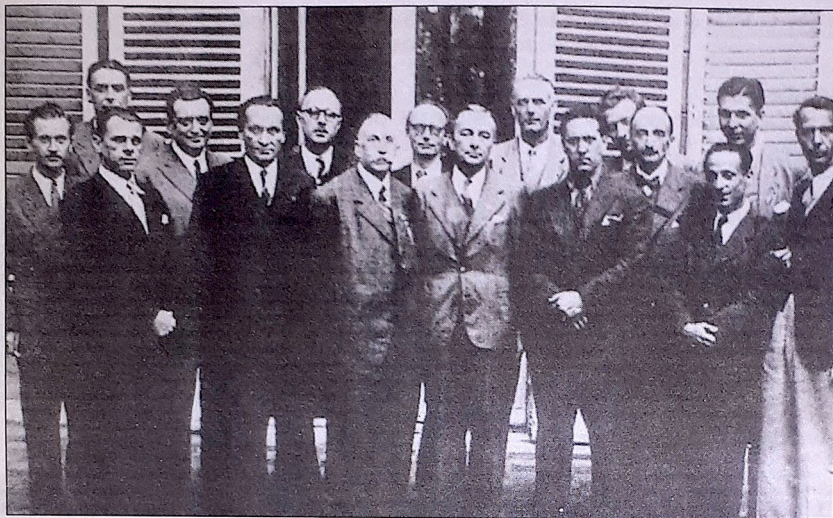


8 MAI 2000
55^e ANNIVERSAIRE
DE LA VICTOIRE
SUR LE NAZISME

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
 FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1111-1112 - AVRIL-MAI 2000



CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE Le 10 septembre 1944. On reconnaît de gauche à droite : **Robert Chambeiron, Pierre Meunier, Auguste Gillot, Joseph Laniel, Henri Ribière, Jacques Lecompte-Boinet, Gaston Tessier, Pierre Villon, Georges Bidault, André Mutter, Louis Saillant, Pascal Copeau, Paul Bastid, Daniel Mayer, Jean-Pierre Lévy, et Jacques Debû-Bridel.** Sont absents **Jacques-Henri Simon** et **Claude Bourdet**, alors déportés. Outre ceux dont les noms sont soulignés participèrent à la réunion constitutive du CNR le 27 mai 1943. **Jean Moulin** (qui la présidait), **André Mercier, Le Normand (Coquoin), Charles Laurent, Marc Rucard, Claudius-Petit** et **André Le Troquer.**

GRENOBLE SE MOBILISE A NOUVEAU

Le 14 février dernier, des milliers de personnes manifestaient leur indignation après l'attentat ignoble subie par Chafia Daoud, l'épouse du directeur de l'association ALIF. Deux inconnus proférant des injures à caractère raciste l'ont agressée, violente et torturée à son domicile. Coups, insultes, brûlures aux bras, pieds taillés au cutter, inscriptions racistes sur les murs ont fait suite aux lettres de menaces de mort reçues par les responsables d'ALIF, depuis la plainte déposée par cette association après l'attaque musclée par un commando cagoulé, armé de battes de base-ball au Musée Dauphinois, lors d'une conférence donnée par Mohamed Harbi, historien et ancien dirigeant du FLN algérien, dans le cadre des actions culturelles entreprises par le Musée.

A Grenoble, une fois encore, les démocrates ont montré qu'ils refusaient l'engrenage de la violence d'extrême-droite. "1^{er}, 2^e, 3^e génération, nous sommes tous des enfants d'immigrés", ce cri qui avait déjà fait résonner les vieilles rues grenobloises, lors des manifestations anti-Le Pen, se voulait un appel à la fraternité, la solidarité, la tolérance envers une communauté qui a tissé, depuis longtemps, avec d'autres, le visage multiculturel de la cité des Alpes.

L'ANACR, qui avait immédiatement envoyé un

message de soutien à Chafia Daoud et à ALIF, se trouvait au cœur de la manifestation, car les résistants connaissent le prix à payer quand on laisse la haine et la xénophobie croître sur le fumier du fascisme. (Résistance Isère).



L'ANACR de l'Isère a été et est au premier rang du combat antifasciste. Robert Chambeiron, président-délégué national - derrière lequel ont reconnu Pierre Fugain, président départemental, a représenté la direction nationale à son récent congrès le 8 avril dernier.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)
BON DE SOUTIEN
12^e
 Conservez ce bon. Il peut vous faire attribuer un des nombreux cadeaux dont la répartition sera faite par tirage au sort. Le bon est publié dans le numéro d'octobre 2000 du **Journal de la Résistance** France d'abord.

Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance ! Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse, irremplaçable pour notre Association. Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au 30 septembre.

UN 27 MAI A PARIS...

En surface, la matinée du 27 mai 1943, n'était pas différente de celle de la veille. Il y avait maintenant mille jours que les nazis souillaient le pavé de la Capitale, que les Parisiens souffraient dans leur chair et dans leur cœur. La seule chose que les occupants n'avaient jamais réussi à confisquer, c'était le soleil. Et ce matin-là, il brillait d'abondance. C'était une lumière d'espoir.

Dans ce quartier cosu de Saint-Germain-des-Prés à Paris, nul n'aurait pu imaginer qu'allait s'écrire, dans l'après-midi, une page des plus riches de notre histoire nationale. La création du Conseil National de la Résistance.

Plus de deux ans de négociations délicates, de discussions souvent vives, de ruptures passagères, allaient enfin donner naissance à l'indispensable, c'est-à-dire l'union dans la diversité de toutes les forces saines du pays décidées à bouter l'ennemi hors de France et à chasser en même temps de son hôtel du Parc, à Vichy, Pétain et ceux qui, avec lui, avaient choisi la voie de la trahison et du déshonneur.

Jean Moulin avait conduit à son terme la mission que le général de Gaulle lui avait assignée. Primitivement envisagée pour le 25 mai, la réunion avait dû être différée de deux jours, un des participants n'ayant pu être contacté en temps utile. C'est donc le jeudi 27 mai après-midi qu'eut lieu cet événement historique.

Mais où se réunir ? Jean Moulin, Pierre Meunier et moi-même avions examiné plusieurs hypothèses, mais il fallait que le choix du lieu soit en parfaite adéquation avec l'exigence de sécurité. On ne pouvait risquer de mettre en péril la direction nationale de la Résistance, c'est-à-dire ses plus hauts responsables. Le risque zéro n'existait pas et il n'y a pas de bornes à la vigilance.

Nous avions un ami en qui nous avions une entière confiance. Patriote déterminé et d'une très grande discrétion, il avait, comme nous, appartenu à l'équipe de Pierre Cot. C'était, à nos yeux, une garantie suffisante. Il s'appelait René Corbin. Sur la façade de l'immeuble où était situé son appartement, récemment encore occupé par une maison d'édition, au 48 rue de la rue du Four à Paris, une plaque, inaugurée en son temps par le général de Gaulle, invite le passant à méditer sur cette réunion qui modifia le cours des événements.

Nous étions convenus qu'aucun participant ne connaîtrait à l'avance l'adresse de la réunion. Par les relais habituels en ces temps-là, chacun avait été informé de l'endroit et de l'heure où et à laquelle il serait récupéré, à une distance raisonnable du lieu de réunion. Bien que la rue du Four était assez passante pour ne pas attirer l'attention, il était plus prudent de se déplacer discrètement. Jean Moulin, Pierre Meunier et moi, chacun de notre côté, primes en charge les participants et les amenèrent à bon port. La manœuvre s'était déroulée selon le scénario prévu sans éveiller la curiosité de qui que ce soit. La police allemande secondée, hélas, par la police française, était omniprésente, d'autant plus que les nazis au cours des derniers mois, avaient mesuré la montée en puissance de la Résistance, dopée par le débarquement en Afrique du Nord et la victoire de Stalingrad.

Comme on le sait, huit mouvements de résistance (cinq au nord, trois au Sud) avaient été choisis en raison de leur représentativité indiscutable. Deux centrales syndicales et six partis politiques exprimaient la sensibilité populaire et la référence aux traditions démocratiques de la France.

(Suite page 8)
 Robert Chambeiron

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 :** Les "Amis de la Résistance (ANACR)".
- P. 3 :** Reconnaissance des services : une affaire non réglée.
- P. 4 et 5 :** La menace néofasciste en Europe. La demande de grâce de Papon rejetée.
- P. 6 et 7 :** La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 :** Les héritiers de Quisling.

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES

CORREZE :
LE "NUMERO 1"

Résistance n°1-2000
Carrière

Bulletin des Amis de la Résistance (ANACR) de la Corrèze.
11 Place J. Ducas 19100 Brive-la-Gaillarde

EDITORIAL par Bernard BELLAMY, Président Départemental des Amis

Nous sommes allés avec l'ANACR à la manifestation organisée par le Comité départemental de la Résistance à Brive-la-Gaillarde, le 10 mars 2000, pour commémorer le 55^e anniversaire de la libération de la Corrèze. C'est une belle journée, un beau spectacle, une belle manifestation. Mais surtout, c'est une belle rencontre. Une rencontre entre des hommes et des femmes, entre des résistants et des résistances, entre des amis de la Résistance et des amis de la Résistance. Une rencontre qui nous rappelle que la Résistance n'est pas seulement un événement du passé, mais aussi un événement du présent. Une rencontre qui nous rappelle que la Résistance n'est pas seulement un événement du passé, mais aussi un événement du présent.

STATUTS-TYPE DE GROUPES DEPARTEMENTAUX D'AMIS

De nombreux groupes locaux et départementaux d' "Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.)" - nouvellement constitués ou plus anciens - désirent déposer des statuts en Préfecture et nous en demandons un modèle. Nous publions ci-dessous les statuts-type mis à leur disposition nationale, afin d'homogénéiser le fonctionnement des groupes d' "Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.)". Ils s'inspirent tout à la fois des règles communes aux associations loi 1901 et des statuts spécifiques de l'A.N.A.C.R., définissant les buts des "Amis", garantissant leur pluralisme, établissant leur référence fondatrice à l'A.N.A.C.R. et les liens étroits les unissant à elle.

Article 1 :

Il est fondé, entre les adhérents aux présents statuts, une Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour nom :

**COMITE (OU GROUPE)
DEPARTEMENTAL
DES " AMIS DE LA RESISTANCE
(ANACR) "**

La durée de l'association est illimitée.

Son siège social est fixé au siège départemental de l'ANACR. Il peut être transféré par décision du Comité Directeur, sur avis du bureau.

Article 2 :

Le Comité départemental de des " Amis de la Résistance " (ANACR) a pour but de rassembler sans distinction politique, philosophique ou religieuse et dans l'esprit de pluralisme de l'ANACR, dont il entend appuyer l'action, tous ceux qui veulent :

- Perpétuer l'esprit de la Résistance, approfondir la connaissance de l'histoire de la Résistance sur le sol national et hors de France, du sens de son combat et de ses faits d'armes, de l'esprit de sacrifice et d'abnégation patriotique des anciens résistants face aux occupants nazis et aux collaborateurs vichystes, honorer la mémoire des combattants de la Résistance.
- Combattre les idéologies d'inspiration fasciste et collaborationniste, la xénophobie, le racisme, le négationnisme.
- Faire partager et transmettre aux générations futures les idéaux communs aux résistants, exprimés par le Conseil National de la Résistance.
- Lutter pour la sécurité, pour l'épanouissement des libertés, pour la souveraineté nationale, pour la paix.

Article 3 :

Le Comité départemental de des " Amis de la Résistance (ANACR) " fait siennes les orientations nationales de l'ANACR et des " Amis de la Résistance (ANACR) " définies lors des congrès nationaux de l'ANACR, et inscrit ses activités spécifiques dans le cadre de l'activité générale de l'ANACR du département de à laquelle il s'associe. Il détermine ses formes d'action lors de ses assemblées générales.

Article 4 :

L'appartenance au Comité départemental de des " Amis de la Résistance " (ANACR) se fait sur la base de l'accord avec les orientations de l'ANACR et de sa démarche pluraliste, de l'acceptation de la demande d'adhésion après examen collectif par le Comité des " Amis de la Résistance " (ANACR). Elle est matérialisée - après règlement d'une cotisation définie par les instances nationales et départementales - par une carte d' " Ami(e) de la Résistance (ANACR) " éditée par la Direction nationale de l'ANACR.

Article 5 :

En vue de faire connaître ses buts à l'opinion publique et de recruter des adhérents, le comité départemental de emploie tous les moyens de communications existants ou à venir : réunions, conférences, expositions, brochures, presses, affiches, tracts, livres, vidéo, CD-Rom, radios, cinéma, Internet...

Article 6 :

Le comité départemental de des " Amis de la Résistance (ANACR) " est administré par un comité directeur composé par les membres élus à l'Assemblée générale. L'Assemblée générale fixe le nombre de membres de ce comité directeur.

Le comité directeur élit son bureau composé :

- d'un président
- d'un trésorier
- d'un secrétaire

et de tout autre titulaire qu'il juge utile, parmi ses membres, ainsi que d'un ou plusieurs représentants désignés par le comité départemental de l'ANACR.

Article 7 :

L'Assemblée générale du Comité départemental se réunit tous les ans et chaque fois qu'elle est convoquée par le comité directeur ou sur la demande du quart au moins des membres du comité.

Article 8 :

Les ressources du Comité départemental des " Amis " proviennent de la quote-part qui lui revient des cotisations de ses membres, des subventions des pouvoirs publics, de dons et du produit des initiatives qu'il organise.

Article 9 :

Ces statuts peuvent être modifiés à la majorité qualifiée sur proposition du comité directeur en assemblée générale extraordinaire. Un règlement intérieur fixe les modalités d'application de ces statuts.

Article 10 :

La dissolution du comité départemental des " Amis de la Résistance (ANACR) " ne peut être prononcée que par une Assemblée générale extraordinaire, à la majorité des... Les biens et les fonds de ce comité deviennent alors la propriété de l'Association Départementale ou Nationale des Anciens Combattants de la Résistance.

Article 11 :

Ces statuts peuvent être adoptés aussi par un groupe local d'Amis. Dans ce cas, il adjoint un article spécifique précisant que : " Le groupe local d' " Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) " de adhère au " groupe départemental des " Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) " du département de et à ses statuts.

CORSE :
LE "NUMERO 1"

GénérationS des Amis

Bulletin des Amis de la Résistance (ANACR) de Corse
Le bulletin trimestriel avec vous

Editorial par Jérôme Santariti

Le 10 mars 2000, le 55^e anniversaire de la libération de la Corse, nous nous sommes réunis à Ajaccio pour commémorer cet événement. C'est une belle journée, un beau spectacle, une belle manifestation. Mais surtout, c'est une belle rencontre. Une rencontre entre des hommes et des femmes, entre des résistants et des résistances, entre des amis de la Résistance et des amis de la Résistance. Une rencontre qui nous rappelle que la Résistance n'est pas seulement un événement du passé, mais aussi un événement du présent. Une rencontre qui nous rappelle que la Résistance n'est pas seulement un événement du passé, mais aussi un événement du présent.

DRÔME : UNE MEMOIRE POUR SERVIR L'AVENIR

Depuis 1997 les divers comités locaux déclarés des " ADLR " dans la Drôme, ont mis en place une structure départementale " les Amis de la Résistance (ANACR) " Drôme. Il s'agit d'organiser, dynamiser les diverses actions, renforcer l'image des " Amis " au niveau du Conseil Général qui pouvait dorénavant nous soutenir et de toutes les instances résistantes déportées sans oublier les médias.

Dans cet esprit, sous l'égide des " Amis de la Résistance (ANACR) " - Drôme et en partenariat avec un comité local assurant le travail de terrain, celui de Montélimar jusqu'à présent, nous avons pu organiser chaque année une rencontre témoignage-débat devant de vastes publics, en insistant de plus en plus dans la direction des jeunes. Ainsi en 1997, une rencontre autour de Violette Maurice et Lucie Aubrac, en 1998 avec Robert Chambeiron et le colonel Henri Rol-Tanguy, en 1999 Pierre Sudreau et Marie-Jo Chombard de Lauwe. Ces grands moments d'échange nous ont aidés à mieux comprendre la Résistance sous toutes ses formes, le rôle essentiel du CNR et de Jean Moulin, l'insurrection de Paris libérée par elle-même, l'enfer concentrationnaire.

Ils ont contribué aussi à resserrer nos indispensables liens de confiance et d'amitié avec les résistants et déportés -aboutissement d'une action associative entreprise depuis maintenant 8 ans.

Pour l'an 2000, notre intention fut de répondre au thème du Concours National de la Résistance comme en 1997 et de la Déportation " l'univers concentrationnaire dans le système nazi ".

Violette Maurice venant de publier avec Marielle Larriaga " Les voix de la Mémoire ", nous l'avons à nouveau sollicitée. Elle a formulé de pouvoir témoigner et débattre avec son amie " Miarta " nom de résistante de Dense Vernay, sœur de Simone Veil, sa famille, les Jacob ayant été presque anéantie par la Shoah (mort en camp de son père, de sa mère, de son frère) ; mais pour cette dernière c'est en tant que résistante qu'elle a été finalement internée à Ravensbrück après un terrible passage -comme Violette Maurice- au fort Montluc à Lyon. Pour la première fois, nous avons pu découvrir le témoignage de deux déportées dont l'amitié était née des épreuves surmontées dans le même camp avant un ultime et terrible transfert à Mauthausen dans une Allemagne nazie en pleine décomposition.

Le 7 mars (veille de la journée internationale de la femme) ont donc été organisées deux rencontres au théâtre municipal de Montélimar, l'une le matin devant 320 lycéens et collégiens de Drôme et d'Ardeche, accompagnés des professeurs, l'autre en soirée devant le public, avec le soutien de l'ANACR, du Comité de Coordination des Associations de Résistants et de Déportés, de la ville de Montélimar, du Conseil Général de la Drôme sans oublier ceux de l'Inspection d'Académie et de l'Inspection d'Histoire. Au total (matin, soir) près de 600 auditeurs réunis autour du parcours de deux résistantes et du témoignage de l'indivisible.

Pour la séance, outre la présence à la tribune de Jean Buisson, président départemental de l'ANACR, avaient été sollicités deux autres résistants déportés résidant dans la région : Roger Labry, président départemental de l'UNADIF et René Seston de la FNDIRP. Venant renforcer par leur intervention le propos bouleversant de nos invitées. Ainsi se trouvaient rassemblés face au public, dans le pluralisme cher à l'ANACR et à ses " Amis ", les témoins des moments les plus sombres du siècle. Par la richesse des question, on a pu aller jusqu'au plus profond

des valeurs humaines : " comment les Français ont-ils pu accepter que l'on supprime la République ? " et, dans une actualité lourde de menaces, cette exclamation : " nous avons besoin de vous ". Un échange prolongé par un public envahissant la scène, que ce soit le matin avec les lycéens ou le soir les adultes et jeunes...

Cette double manifestation, marquée par un chaleureux accueil par la ville de Montélimar (livre d'Or, apéritif d'honneur...) aura été marquée par l'intérêt de tous les organes de presse qui nous ont soutenus avant et après de mieux en mieux chaque année. ... leur hommage confondu, donnèrent au théâtre une réplique qu'il n'avait pas entendue depuis longtemps... (La Tribune, 9 mars). " Merci pour ces témoignages si douloureux et difficile à revivre, mais si nécessaires (Peuple libre) ". " Les deux invités ont dû vraiment se sentir chez elles à Montélimar " (Dauphiné Libéré).

L'avenir des " Amis de la Résistance " se consolidera en allant de grandes manifestations comme ce



MONTEILIMAR : devant plusieurs centaines de personnes.



7 mars, mais aussi de plus modestes autour d'un livre, d'un film ou d'une visite de lieu de mémoire. Une dizaine de nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre, avec une très forte conscience de l'impérieux devoir du maintien de la flamme de la Résistance à l'heure de la poussée en Europe d'un national-populisme de sinistre mémoire.

Un nombre important d'appels téléphoniques au lendemain du 7 mars permet de bien augurer de l'avenir : demande de recherches, commande du livre " Les voix de la mémoire ", sollicitation d'un lycée privé de Bourg-Saint-Andéol (Ardeche) pour intervenir en tant qu' " Amis " avec des résistants et déportés sur le thème de la liberté, mobilisation très rapide de professeurs d'histoire dès l'annonce de la séance matinale du 7 mars jusqu'à refuser certaines inscriptions pour effectuer complet...

Encore une illustration de l'affirmation d'Aimé Bonifas (auteur de " Détenus 20801 " rester déporté à Buchenwald) : " La mémoire ne vaut que si elle inspire le présent et prépare l'avenir ".

RECONNAISSANCE DES SERVICES : UNE AFFAIRE QUI N'EST PAS REGLEE

Sans aucun doute la possibilité ouverte par la Circulaire ministérielle du 2 juin 1999 est un pas en avant que notre association a apprécié à sa juste valeur. Elle permet l'examen des demandes de cartes de CVR des personnes présentant des dossiers comportant des attestations dont les signataires sont des combattants volontaires de la Résistance, mais non titulaires d'une homologation de leurs services par l'autorité militaire.

Dès que cette mesure prise par M. Masseret, Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants, a été portée, notamment par notre presse, à la connaissance des combattants de la Résistance, un nombre respectable de résistants dont les services n'avaient pas encore été reconnus ou qui avaient échoué dans leur demande de titres et qui s'estimaient lésés, ont entrepris des démarches afin que soit reconnue, par un titre officiel, leur participation aux combats de la Résistance. Le fait qu'il ait été dit qu'il n'y avait plus de forclusion a été traduit dans de nombreux cas par : "enfin on va m'attribuer une carte que j'estime avoir bien méritée". Or, les choses ne sont pas aussi simples : après un rejet antérieur, pour un nouvel examen, il est nécessaire de présenter des éléments nouveaux, c'est-à-dire, pratiquement dans tous les cas, de nouveaux témoignages. De nombreux témoins potentiels ont disparu et la présentation de nouvelles attestations n'est, dans la plupart des cas, pas une chose aisée.

Des refus scandaleux

Il reste qu'un certain nombre de refus scandaleux demeurent et il apparaît que, dans cette affaire qui nous tient à cœur, toutes les mesures nécessaires à un règlement juste et équitable n'ont pas été prises.

Nous avons évoqué à plusieurs reprises le refus d'attribution de la carte CVR à Pierre Kaldor, dirigeant national du Front National Judiciaire mais nous avons connaissance de nombreux autres cas. En voici quelques exemples : R.P., pour avoir, alors qu'il était à peine adolescent, fait une tentative de départ pour Gibraltar en janvier 1941 afin de rejoindre les Français Libres, fut arrêté par la police de Vichy et condamné par sa "justice". Après avoir effectué divers sabotages à l'arsenal de Toulon, il fut à nouveau arrêté cette fois par la

Gestapo, le 23 avril 1943, écroué à la prison maritime puis il réussit à s'évader avec l'aide de deux gendarmes au début de juin 1943.

A la fin de l'occupation, il s'engage dans les FTP dont il détient le diplôme du Comité militaire national. Il n'a pas été en mesure, malgré ce parcours remarquable, d'obtenir un titre ou un diplôme officiel.

Un ancien de Libé-Nord, mouvement qu'il rejoignit à la fin de 1943 s'engagea dans l'organisation "National maquis" en avril 1944. Titulaire d'une citation à l'Ordre du Régiment pour son activité dans les FFI dans laquelle il est reconnu qu'il a lui-même recruté un groupe de combattants, il n'a pu obtenir la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance alors que le Ministère des Armées lui a accordé le bénéfice des dispositions de la loi du 26 septembre 1951 -dite loi Biondi- reconnaissant ses services à partir du 1er novembre 1943.

D'autres cas tout aussi ahurissants ont été portés ces derniers mois à notre connaissance comme celui de ce combattant valeureux, titulaire par ailleurs de la Médaille militaire, de la Croix de guerre et de la Croix du Combattant Volontaire. Ses services de résistance qui ont débuté en décembre 1943 alors qu'il n'avait pas vingt ans n'ont pas été reconnus.

Ceux qui n'ont rien

Plus grave : comme nous l'avons souligné à de nombreuses reprises, des résistants possèdent des documents d'époque qui pour nombre d'entre eux n'établissent pas exactement la durée des services, mais qui sont incontestablement des documents authentiques. Or, ils n'ont reçu des Pouvoirs Publics absolument aucune reconnaissance, fût-elle de principe.

Les plus hautes autorités de la République, les parlementaires de toutes tendances, à l'occasion de la Journée de la Déportation, du 8 mai, ou, là où elle est organisée, de la Journée de la Résistance -le 27 mai- saluent "le courage et le sacrifice d'hommes et de femmes qui ont contribué à la libération de la France", pour reprendre une phrase de M. Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale alors que le Gouvernement ne semble pas prêt à publier de nouveaux textes législatifs ou régle-

mentaires qui seraient indispensables.

Un certain nombre de mesures seraient nécessaires et urgentes, compte tenu de l'âge des personnes intéressées, pour supprimer les trop nombreuses injustices qui subsistent.

Nous préconisons depuis longtemps que les attestations des anciens responsables et des camarades de com-

bat dont la qualité de résistant a été reconnue bénéficient d'une présomption favorable, ce qui est encore aujourd'hui loin d'être le cas.

La reconnaissance des services accomplis dans la Résistance est une partie importante du travail de mémoire et des efforts pour le respect de la réalité historique et du développement de l'esprit civique.

A PROPOS DE LA RECONNAISSANCE DES UNITES COMBATTANTES

On sait qu'un nombre considérable de formations de la Résistance n'ont pas été reconnues "Unités combattantes" et comme telles répertoriées dans le Bulletin Officiel des Armées.

On connaît aussi la position de principe de l'ANACR depuis de très longues années : à savoir que la notion même d'unité combattante est contestable dès lors que dans la clandestinité, tout résistant aurait dû être "à priori" considéré comme servant en unité combattante, d'une manière continue dès le premier jour de son engagement en raison du risque encouru d'une façon constante.

Cependant, un décret du 15 mars 1984 permettait une déclaration spéciale avec production, à l'appui de la requête d'un historique complet de la formation, d'une description détaillée des structures d'organisation et d'un résumé chronologique des activités, ainsi que d'un tableau des effectifs et un état nominatif des cadres.

L'arrêté en date du 15 mars 1984

précisait les conditions dans lesquelles certaines formations de la Résistance pouvaient obtenir la déclaration spéciale instituée par le décret. Son article 4 indiquait que les requêtes devaient être adressées au Ministre des Armées avant le 2 mars 1985.

Nous avons appris que des résistants ayant appartenu à des formations FFI figurant dans le Bulletin Officiel des Armées comme n'ayant pu être homologuées faute d'historique envisageaient de déposer une demande d'homologation.

Il faut bien préciser -soyons clairs- que pour une telle déclaration, il y a, sans doute définitivement aujourd'hui, forclusion.

Cela n'empêche pas bien entendu qu'à titre individuel, les personnes ayant appartenu à ces formations déposent des demandes des titres de combattant ou de CVR dans la mesure bien sûr où ils ne l'avaient pas fait auparavant ou bien s'ils peuvent présenter des faits nouveaux.

CONGRES ANACR DE PARIS : LA CARTE CVR POUR LES TITULAIRES DE LA MEDAILLE DE LA RESISTANCE OU D'UNE CITATION AU TITRE DE LA RESISTANCE.

Voici le texte de la résolution adoptée à l'unanimité par les délégués du Comité de Paris de l'ANACR réunis en congrès à la Mairie du 10^e arrondissement en préparation du prochain Congrès National de Saint-Brieuc.

RESOLUTION Reconnaissance des services de Résistance

Le Congrès Départemental de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, réuni le 26 avril 2000 à la Mairie du Xe arrondissement, constate que les questions relatives à la reconnaissance des services accomplis dans la Résistance sont loin d'avoir été toutes résolues :

- Des milliers de résistants incontestables n'ont pas reçu de titre de reconnaissance des autorités de la République.

- La carte de CVR est refusée à des hommes et des femmes au parcours résistant remarquable.

Le Congrès, tout en se félicitant de l'avancée qu'a constituée la fin de l'exigence de certificats d'homologation militaire, demande comme mesures de justice à prendre sans délai :

1^o La publication d'une loi ou d'un décret mettant définitivement fin à toute forclusion de fait.

2^o L'attribution de droit de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance aux titulaires de la médaille de la Résistance ou d'une citation homologuée (Croix de guerre) au titre de la Résistance.

Les hommes et les femmes qui, dans la nuit de l'Occupation, ont tout sacrifié pour la libération de la France, pour la Liberté et le retour de la Démocratie ont tous droit à la reconnaissance de la Nation.

BIENTOT LE 50^e ANNIVERSAIRE DE LA FEDERATION MONDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS (F.M.A.C.)

C'est à la fin de l'année, à Paris, sous la présidence d'honneur de Monsieur le Président de la République, que sera célébré, à l'occasion de son assemblée générale, le 50^e anniversaire de la création de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants.

Le travail de préparation est commencé. L'U.F.A.C., seule organisation française, avec ses 45 organisations membres et ses 93 unions départementales, le tout groupant encore près d'un million et demi d'adhérents, a bien entendu commencé à

se préoccuper de la préparation de cette célébration en même temps que de cette assemblée générale. La commission permanente des Affaires européennes, siégeant à Pula, en Croatie, du 14 au 18 mars, a déjà préparé des textes qu'elle soumettra à l'assemblée générale.

Ces textes se préoccupent notamment de l'aide humanitaire aux réfugiés et personnes déplacées, de la protection des droits de l'homme dans les camps de prisonniers de guerre, de même que pour les victimes civiles de la guerre.

Concernant les suites de la Seconde Guerre Mondiale, elle a adopté deux recommandations, que nous nous devons de publier.

Responsabilités de l'Allemagne envers les victimes d'agression en temps de guerre

- La commission rappelant que la République Fédérale d'Allemagne, en tant que successeur de l'Etat agresseur qui a perpétré la violence raciale et politique durant la Deuxième Guerre mondiale, n'a pas assuré une juste réparation envers les victimes d'Europe centrale et Orientale, ou a essayé de régler ses dettes en partie, et pour une catégorie et un nombre limité de demandeurs légitimes.

- Demande que...les autorités responsables de la République Fédérale d'Allemagne soient appelées à prendre les mesures appropriées afin que ces victimes de l'oppression nazie aient droit à une indemnisation.

Contre les apparitions de la réhabilitation du fascisme et du nazisme
La commission

1. Considérant que la réapparition de la réhabilitation des idées néo-fascistes et néo-nazies devient plus fréquente, et particulièrement préoccupée que ces idéologies et actions tendent à prendre une forme légitime ;

2. Sérieusement préoccupée par le fait que cette réapparition de la réhabilitation des idées néo-fascistes et néo-nazies puisse donner lieu à de nouveaux conflits et guerres ;

3. Convaincue que les activités pour le maintien de la paix et de la sécurité devraient être beaucoup plus efficaces et rapides ;

4. Considérant également que la situation des environnements ethniquement séparés, qui ont été l'objet de tensions, devrait être attentivement suivie et que les mesures politiques et juridiques nécessaires devraient être entreprises rapidement afin de contribuer à l'égalité de tous les citoyens, conformément aux normes européennes ;

5. Recommande que les institutions et les autorités civiles n'apportent aucun soutien aux tendances extrémistes et à n'importe quelle partie impliquée dans le conflit, notamment à des facteurs extérieurs, afin d'éviter la désintégration et la déstabilisation des pays existants de la région ;

6. Demande instamment que des relations multithématiques et multiculturelles soient établies dans les pays multithématiques, avec la coopération de tous les citoyens du pays pour défendre leurs droits individuels et collectifs à l'identité.

LES ANCIENS COMBATTANTS D'EUROPE DE L'EST

La F.M.A.C. a informé ses membres qu'elle a été saisie de plaintes par des organisations qui lui sont adhérentes et qui groupent les anciens combattants de la Seconde Guerre Mondiale de plusieurs pays d'Europe Orientale, notamment des anciens combattants de l'Armée Soviétique résidant en Lituanie, Lettonie et Belarus (ceux-ci d'origine polonaise). En effet, ces anciens camarades de combat sont victimes de traitements gravement discriminatoires aux plans législatif, social, économique et politique.

Des rapports détaillés ont été demandés aux associations concernées, et le

Président de la Commission permanente des Affaires Européennes de la F.M.A.C., M. Christofi, de Chypre, s'est rendu sur les lieux du 28 juin au 10 juillet 1999. Après des entretiens avec les responsables des associations plaignantes et, concernant la Pologne et le Belarus, avec des membres du gouvernement, M. Christofi a présenté ses résultats au Bureau exécutif de la F.M.A.C., qui entend leur donner suite et poursuivre son action, ce genre de discriminations étant particulièrement abject, puisque visant des combattants contre le nazisme.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

YONNE

Le Congrès de l'ANACR de l'Yonne à Auxerre, rassemblant plus d'une soixantaine de participants, s'est déroulé le 26 mars 2000 sous la présidence de Raymond Sauvage, et en présence du directeur du Service départemental de l'Office représentant M. le Préfet et d'un colonel représentant représentant la circonscription militaire.

Le président, après avoir lu les messages d'excuses, dont celles très émouvantes, d'un abbé "attaché à l'ANACR et aujourd'hui âgé de 90 ans", a présenté le rapport financier, adopté à l'unanimité moins une abstention.

Le Secrétaire général, Robert Loffroy, a présenté le rapport général. Il a souligné que dans l'Yonne l'ANACR était l'élément moteur des cérémonies concernant la Résistance ; en premier lieu de celles commémorant les combats de la Libération. Puis il a cité deux livres récents édités par l'ANACR départementale : "Les camets de Lazare Bertrand", ancien maire de Sens, ancien Croix-de-Feu, déporté en 1944 et "Petite chronique de l'horreur ordinaire" de Jean Léger, ancien déporté.

Le rapporteur a aussi évoqué la défense des droits, noté les difficultés que nous rencontrons encore. En conclusion, il souligna le pluralisme des mouvements représentés par les adhérents et dans la direction du comité de l'Yonne, pluralisme qui apparaît également en ce qui concerne les familles de pensée. Le rapport et la motion furent adoptées à l'unanimité.

Raymond Sauvage dit ensuite quelques mots sur les "Amis", qui dans l'Yonne, ne sont pas assez bien organisés. Puis il fut procédé ensuite à l'élection du Comité Directeur départemental (unanimité).

Jean Léger fit ensuite un long exposé sur le sujet de cette année du Concours de la Résistance et de la Déportation, mais beaucoup plus généralement sur les différentes conditions d'arrestation et de déportation. Puis Jacques Direz évoqua l'ARORY, déclarant que cette association - dont il est le président - rassemble des anciens résistants, des personnes plus jeunes et en grande partie des enseignants, et il parla des initiatives de réalisation de CD Rom.

La parole fut ensuite donnée au colonel délégué militaire qui dit sa joie d'être parmi les résistants et affirma que son combat était d'œuvrer au maintien de la paix sur la terre, qui n'est pas quelque chose de définitivement acquise. Puis le directeur de l'Office a affirmé que sa présence était un signe de gratitude à l'égard des résistants et a remercié l'ANACR pour le travail de mémoire qu'elle accomplissait. Et il a également déclaré que les résistants avaient fait œuvre de citoyenneté aux moments les plus forts de notre histoire.

Représentant le bureau national, Jacques Weiller rappela les batailles de l'ANACR pour la défense des droits des résistants, en premier lieu la reconnaissance des services, la lutte contre le révisionnisme, pour faire du 27 mai la Journée Nationale de la Résistance et il conclut en soulignant le rôle essentiel des "Amis" pour la transmission de la mémoire et la pérennité de l'action de l'ANACR.

Après la clôture du congrès et la cérémonie au monument aux morts eu lieu le repas amical.

DORDOGNE

Le 5 mars dernier, comme chaque année, ont été commémorés les combats du "Capelot" et des "Rivières Basses" par le comité ANACR de Saint-Pierre-de-Chignac, mais pour la première fois sans Samson Roche (Coco), décédé en 1999.

A la stèle au lieu dit "Le Capelot", une gerbe fut - avant la prise de parole de M. Mazeau - déposée à la mémoire de René Barataud, Pierre Bonfond et Paul Grenier, trois FTP du groupe Stephan "l'Ecuireuil", dépendant des forces d'"Hercule", tombés lors de l'attaque d'un convoi ennemi.

Puis une autre cérémonie eut lieu au lieu dit "Les Rivières Basses", où le 14 février 1944 eut lieu une importante action du détachement FTPF "Gardette" commandé justement par "Coco". Yves Bancon rendit hommage à cette action.

Sur des renseignements fournis par Jacqueline Garnier, alors agent de liaison, une embuscade y fut tendue à une colonne ennemie. Les pertes furent sévères pour eux : 7 tués dont 3 officiers et plusieurs blessés. En "représailles", selon leur méthode, les Allemands prirent 25 otages à la prison de Limoges. Deux survivront à leurs blessures.

GERS

Le Congrès de l'ANACR du Gers s'est tenu le samedi 15 avril à Mauvezin, sous la présidence de Jacques Maury, avec près de 70 participants.

Parmi les personnalités assistant au congrès, on notait la présence de M.M. Carrère, directeur de l'Office National des Anciens Combattants, représentant M. le Préfet du Gers, Gérard Marcet, conseiller général du canton de Mauvezin, représentant le Maire de Mauvezin et le président du Conseil Général, Gilbert Paltrié, représentant le bureau national.

Le président demanda une minute de recueillement pour les camarades disparus.

Jacques Maury évoqua l'activité de l'association et l'action auprès des jeunes pour le Concours de la Résistance. M. Dupuy, le secrétaire, présenta le rapport moral. M. Euzière le rapport financier. Puis M. Gérard Marcet apporta le salut de la commune de Mauvezin. M. Carrère salua l'action des résistants et des anciens combattants.

Gilbert Paltrié, au nom du bureau national, développa les grands axes de l'activité de l'association sur les droits, sur la mémoire de la Résistance, son action auprès des jeunes ; il évoqua la Maison de Convalescence de Penne-d'Agénais, et appela à tout mettre en œuvre pour unir les résistants et leurs "Amis", à être vigilants face aux effrayantes résurgences d'une idéologie qui a conduit aux pires crimes contre l'humanité, ainsi qu'on a pu le voir en Autriche. Si nous n'y prenions garde, d'autres pays européens pourraient être contaminés par cette idéologie pro-nazie, les libertés et droits sociaux et culturels menacés.

Après discussion, l'assemblée vota les différents rapports et renouvela le Conseil d'Administration, avec à la présidence d'honneur : Jean Laborde, ancien député, Félix Rous, ancien président du Front National de la Résistance, Mme Journeau, Mme Lucienne Castera.

Furent élus président : Jacques Maury, présidents adjoints : Pierre Baguet, Pierre Toussy, René Goussi, trésorier : Yvon Euzière, trésorier adjoint : Henri Samaleus, commissaires aux comptes : Paul Serès et Georges Bernado.

MORBIHAN

Cent participants, une ambiance chaleureuse et combative : l'Assemblée générale annuelle de l'ANACR du Pays de Lorient s'est tenue 5 mars à Quéven, où elle fut accueillie amicalement par M. Jean-Yves Laurent, maire.

Ouvrant la séance, le président Jacques Jardlot rappela les buts de l'ANACR, puis le président départemental, Charles Carnac, présenta ensuite les grandes lignes des importantes cérémonies du 55e anniversaire de la libération, le 10 mai à Caudan et à Lorient.

Les rapports d'activité de René Quéré, secrétaire et financier d'Yves Quinio, trésorier, furent adoptés à l'unanimité. Et Marlène Chalmé, secrétaire départementale des "Amis de la Résistance (ANACR)" adressa un fraternel salut aux résistants : "Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est que nous défendons les mêmes valeurs : combattre pour la mémoire..., combattre la falsification des valeurs de la Résistance..., les dangers de résurgence du fascisme, agir dans un esprit pluraliste". Elle souligna ensuite la progression du nombre d'adhérents "Amis" dans le département : "L'association est à présent structurée et son président Robert David a été élu au bureau du comité de liaison du concours de la Résistance et de la Déportation".

Jean Mabic donna lecture de la pétition de l'UFAC puis l'assemblée condamna vigoureusement la position de l'association Diwan qui a donné à son collègue de Relec-Kernun le nom d'un zélé collaborateur de la Gestapo : Roparz-Hémon.

Les présidents d'associations patriotiques étaient présents ainsi que des élus : M.M. Jean-Pierre André, maire de Lanester, Joseph Ravallec, maire de Caudan, Jean-Claude Perron, conseiller général, Jean-Yves Le Ferrand, adjoint au maire de Ploemeur, Henri Scavvic, adjoint au maire de Lorient, conseiller général, Jean Maurice, maire honoraire, M. le commandant de la brigade de gendarmerie de Pont-Scorff.

Le Bureau, élu le 10 mars, comprend notamment comme président d'honneur : Félicien Ruello, président : Jacques Jardlot, vice-président : Marcel Raoult, secrétaire : René Quéré.

AINSE

En l'absence du président Raymond Bazin, le président-délégué de l'ANACR, Gaby Portemer, ouvrit la séance de l'Assemblée générale de l'ANACR de l'Aisne le 2 avril 2000, à 10 heures à Urvillers, devant une quarantaine de personnes et en présence du maire de la commune, M. Yves Griffon, qui souhaitait la bienvenue, précisa que tous les ans une cérémonie a lieu en août dans la commune à la mémoire des cinq résistants massacrés par les nazis.

Quelques instants de recueillement sont ensuite observés à la mémoire de camarades décédés durant l'année écoulée. L'assemblée salua l'arrivée de Roland Renard, vice-président du Conseil Général, maire de Montescourt, député de la 2e circonscription, représentant le président du Conseil Général de l'Aisne, Jean-Pierre Balligand, retenu par d'autres obligations, et ensuite l'arrivée de Mme la députée Odette Grzegorzka.

Le secrétaire donna ensuite lecture du rapport moral rédigé par Raymond Bazin. Puis le président-délégué précisa que quatre membres de l'ANACR étaient présents à la sélection des travaux au Collège Charlemagne à Laon le 29 mars dernier. Le devoir individuel de cette année portait sur les camps de concentration dits "camps de la Mort", questionnaire ardu pour les élèves de 3e. Grâce à la subvention du Conseil général et du comité ANACR de Château-Thierry, l'association offrira cette année trente livres pour les lauréats du Prix de la Résistance, remise qui aura lieu début mai prochain à la préfecture de l'Aisne. Le président-délégué G. Portemer et P. Lefèvre, de Bohain, remettent au nom de l'ANACR un prix à deux jeunes lauréats.

La parole est donnée à Mme la députée Odette Grzegorzka. En quelques mots, elle incita les anciens résistants et déportés à prendre contact avec les jeunes collégiens et lycéens, évoqua le devoir de mémoire puis elle quitta la salle sous les applaudissements des participants.

Après l'adoption à l'unanimité des rapports d'activité et financier, le comité départemental, élu à l'unanimité, fut, suite à la démission du président Raymond Bazin, ainsi renouvelé : président d'honneur : René Roussel, président honoraire : Raymond Bazin, président-délégué assurant l'intérim : Gaby Portemer, vice-présidents : René Dumont, de Soissons, Pierre Lefèvre, de Bohain, André Leclerc, de Mennevret, Michel Thibaut, de Château-Thierry, secrétaire : Marcel Druelle, trésorier : Gérard Sermoise.

AUBE

Les résistants ANACR et leurs "Amis" de Troyes et sa région ont tenu leur Assemblée générale le dimanche 2 avril dans la banlieue troyenne, à Saint-Parres-aux-Tertres. C'est le président R. Nigond qui accueillit personnalités, adhérents et "Amis" dans cette commune dont l'ancien maire, A. Gravelle, était le président de Libé-Nord et membre de la présidence de l'ANACR. Puis Henri Planson fit le bilan des activités, en insistant sur la représentativité de l'ANACR-Aube qui compte dans ses rangs des résistants (e) s venus de tous les réseaux et organisations.

Bruno Collin intervint ensuite pour les "Amis de la Résistance" déjà nombreux à prendre place dans les comités à côté des résistants comme "membres associés", et la nécessité de s'adresser à la jeunesse. M. Ninoreille présenta le bilan financier positif.

Le comité fut reconstitué avec une présidence d'honneur, une présidence collégiale avec Henri Planson, délégué, un secrétariat collectif avec un "Ami", un comité de 21 membres dont 6 membres associés.

Deux motions furent adoptées après discussion et amendements : l'une "contre le négationnisme, le racisme, la xénophobie et les idées fascistes et totalitaires", l'autre intitulée "Transmettre les valeurs de la Résistance, une priorité toujours actuelle".

Mme Rotha, maire de Saint-Parres salua ensuite l'assemblée, puis Maurice Camuset, président départemental, membre du Bureau national, devait conclure en rappelant les années de luttres pour la libération et mettre fin au régime de Vichy. L'aspect exceptionnel du volontariat de notre combat, et son prix comme le montre les très nombreux monuments, stèles, plaques dans le département.

HERAULT

L'ANACR de l'Hérault a tenu son Congrès départemental le 12 mars 2000 à Montpellier, en présence d'une cinquantaine d'adhérents et "Amis de la Résistance".

Après que le congrès ait été salué par M. Vézinet, président du Conseil général de l'Hérault, le président départemental Paul Dinnat souhaita la bienvenue aux participants et présenta les excuses de très nombreux adhérents empêchés. Une minute de recueillement fut ensuite observée à la mémoire des disparus depuis le précédent congrès du 29 mars 1998.

Suivit le rapport d'activité (1998-1999) présenté par Henri Marchand, secrétaire, rapport qui donna lieu à des échanges de vues portant principalement sur le "devoir de mémoire".

Georges Foubert fit ensuite à l'Assemblée le compte-rendu des travaux du Conseil National de l'ANACR de décembre dernier (droits des résistants et problème des forclusions) ; revendication pour que le 27 mai soit "Journée Nationale de la Résistance", développement et structuration de nos "Amis de la Résistance ANACR".

La parole fut ensuite donnée à Bruno Cassanas, président du comité de l'Hérault des "Amis de la Résistance (ANACR)" pour une intervention très remarquée, appelant les générations qui suivent les aînés à s'organiser au sein des "Amis" et à être les fidèles militants de la réalité historique de la Résistance, à faire barrage aux menées fascistes et à rappeler les valeurs pour lesquelles la Résistance a combattu et l'esprit de justice sociale contenu au programme du CNR.

Georges Pérès, trésorier, présenta les comptes de trésorerie et le rapport de la Commission de Contrôle Financier donnant quitus.

Le président Paul Dinnat, rappelant ensuite les différentes tâches, il sollicita un regain d'enthousiasme pour participer à l'information de la jeunesse par tous les moyens ; notamment par les expositions et débats avec les élèves des lycées et collèges. Alors que nos effectifs s'amorcellent, il demanda de renforcer les groupes d'"Amis de la Résistance (ANACR)", tâche urgente et déterminante pour la sauvegarde de la mémoire de la Résistance.

Henri Marchand présenta ensuite au congrès le texte de la résolution élaborée par le Bureau du comité, résolution qui fut adoptée à l'unanimité.

Puis vinrent les propositions pour la constitution du nouveau comité départemental dont la composition, élargie à un collectif responsable du groupe "Amis", fut l'objet d'un vote unanime.

RHONE

Le 30 janvier dernier, le comité ANACR de Vénissieux-Feyzin-Corbas a tenu son assemblée générale sous la présidence de Norbert Ferrier. Après un instant de recueillement à la mémoire des camarades disparus, Odile Monin-Réat, présidente du comité, présenta l'historique de ses activités, puis, après avoir remercié la municipalité dirigée par André Gérin pour son appui constant et s'être félicitée de l'aide précieuse apportée par plusieurs "Amis", elle évoqua le prochain Congrès de Saint-Brieuc.

Les rapports moraux et financiers ayant été adoptés à l'unanimité après une discussion qui mit en évidence la nécessité de lutter contre le négationnisme et la montée de l'extrême-droite en Europe, une motion traduisit l'indignation des participants face à la participation de néo-nazis au gouvernement autrichien, la parole fut donnée à Monique Jouanlanne, présidente départementale des "Amis de la Résistance (ANACR)", et membre associé du Bureau National de l'ANACR, qui compara le combat pour la mémoire et pour les valeurs du CNR à une course de relais : hier les résistants seuls aujourd'hui les résistants avec les "Amis", demain les "Amis" seuls.

A l'issue d'un débat sur l'activité et la structuration des "Amis", mandat fut donné Odile Monin-Réat pour convoquer une assemblée constitutive d'un comité de Vénissieux des "Amis de la Résistance (ANACR)". Daniel Reymond, conseiller municipal-délégué aux Anciens Combattants, réaffirma l'engagement de la municipalité pour l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, et le sénateur Guy Fischer, annonçant sa présence au Congrès de Saint-Brieuc, partagea l'indignation de l'assemblée à l'encontre de la situation en Autriche, et de la délivrance de diplômes universitaires à des révisionnistes.

HAUTE-VIENNE

A Oradour-sur-Glane et à Limoges ont eu lieu des rassemblements en soutien aux progressistes autrichiens et pour condamner l'alliance droite /extrême-droite qui a permis, en Autriche, l'arrivée au pouvoir des amis d'un Jörg Haider et de ses homologues. Rassemblements d'utilité publique, organisés par diverses associations pour refuser toutes les idées d'extrême-droite, ici ou ailleurs.

Les tenants de cette idéologie avaient relevé la tête à l'occasion de cette journée : il n'était que de voir les affiches du parti de Bruno Mégret collées un peu partout sur la route qui mène à Oradour. Même sur un conteneur d'ordures.

Toutefois, ces souillures avaient été nettoyées par une main anonyme, dont on percevait le geste prompt au vu des lambeaux restés collés. Et l'espoir est bien dans cette main. Les uns avaient opéré la nuit, tandis que les autres manifestaient au grand jour en ce lieu qui représente la barbarie nazie et plus particulièrement devant la statue du sculpteur Fenosa, située au confluent du Centre de la mémoire, du village martyr et de la ville nouvelle. " Ni ici, ni Haider, d'Oradour à Vienne, ensemble contre le fascisme " annonçait la banderole des associations organisatrices.

Lors du rassemblement de Limoges, Thérèse Menot, ancienne déportée, après avoir dénoncé les propos d'Haider, donna lecture de la motion adoptée par le Conseil municipal de Limoges " estimant -à propos du gouvernement autrichien- intolérable pour la démocratie une alliance de nature à favoriser une renaissance des thèses fascistes en Europe ".

PAS-DE-CALAIS

Le samedi 15 avril, l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) a tenu son congrès départemental à Blache-Saint-Vaast, lieu de naissance du général Charles Delestraint, chef de l'Armée Secrète en 1942, compagnon de Jean Moulin et natif du lieu.

Le programme de la réunion était chargé, à 9 heures précises, le président Raymond Vigreux ouvrit la séance. Le docteur Michel Housseau, maire de Blache, qui partageait la présidence d'honneur de l'assemblée avec Michel DeFrance, membre du comité national de l'ANACR, salua les congressistes et prononça une courte allocution de bienvenue en l'honneur des résistants, en rappelant la mémoire du général Delestraint.

C'est après la minute de recueillement à la mémoire des camarades disparus que furent prononcés et adoptés les rapports du trésorier sur les finances du comité et le rapport moral de la secrétaire titulaire Raymonde Brunel. Michel Duval, secrétaire des " Amis de la Résistance " d'Arras et environs, affirma ensuite que ceux-ci collaboraient très étroitement avec l'ANACR, de façon à être prêts à assurer la continuité quand la nécessité se fera sentir.

Plusieurs congressistes prirent ensuite la parole et une discussion animée et courtoise s'engagea principalement sur le rôle de l'école et des enseignants dans la transmission de la mémoire. A ce sujet, des arguments très remarquables furent développés, notamment par David Thibaut, président du comité ANACR de Billy-Montigny, Emile Fournier, vice-président de la Fédération des Déportés, Edouard Desprez et Pierre Blaret, du comité de Lens-Avion ainsi que par Emile Wazny, président du comité de Lens.

Un projet de résolution fut présenté par Marcel Roger, du Comité directeur, et approuvé à l'unanimité. Cette résolution affirme notamment la volonté des anciens résistants de veiller et de contribuer au développement d'un enseignement de la Résistance à tous les niveaux des systèmes scolaires et universitaires et de continuer à combattre les négationnistes et les organisations néo-nazis qui se développent à travers l'Europe.

Le Comité Directeur en place, statutairement démissionnaire, fut reconduit à l'unanimité avec un nouveau membre, Albert Laruelle, de Liévin.

La conclusion des travaux revint à Michel DeFrance, du bureau national, qui rappela qu'il fallait aller vers l'avenir dans tous les degrés de l'enseignement pour expliquer la Résistance.

PYRENEES-ATLANTIQUES

Le Comité de Bayonne-Anglet-Biarritz (B.A.B.) de l'ANACR a rencontré dans le cadre des " Amis de la Résistance (ANACR) " plus de 1500 élèves des lycées et collèges des trois villes, ainsi que d'Hen-daye, Boucau, Saint-Jean-Pied-de-Port, Hasparren, visitant avec son exposition 12 établissements.

Au total, ce sont 94 élèves du BAB -sur 302 inscrits pour tout le département- qui ont participé au Concours National de la Résistance et de la Déportation, dont la remise des prix dans le département se fera cette année le 6 juin, jour anniversaire du débarquement libérateur en Normandie.

Sur l'ensemble du département furent récompensés tant pour les travaux individuels que collectifs les lycées et collèges d'Orthez, (Gaston-Fébus), Pau, (Saint-Dominique), Saint-Jean-Pied-de-Port (" Navarre "), Bayonne, (" Louis-de-Foix "), Oloron (" Jules-Supervielle "), Hendaye (Irlandatz), Biarritz (" Fall "), Hasparren (" Ethruyar "), Serres-Castet.

Andrée MAGNANI, José ARESTE (Puy-de-Dôme)

Entrée en résistance dès 1940 aux côtés de son mari, Andrée Magnani le rejoint en 1943 dans la Région de Volvic, devenant agent de liaison au sein de la 1105e Cie FTP. Mère de 4 enfants, son domicile sert de boîte à lettres, elle soigne des blessés. Elle était titulaire des Croix de CVR et du Combattant.

Né en 1918, José Areste avait rejoint à 18 ans l'armée républicaine espagnole. Interné dans les camps français de Saint-Cyprien, Agde et Argelès après la défaite de la République espagnole, il s'engage lors de la " Drôle de guerre " dans un corps de volontaires républicains espagnols. Sa 9e ci rattachée au 18e CA, il est fait prisonnier lors de l'offensive allemande de 1940. Après deux tentatives d'évasion, il est affecté dans un camp où il sabote des camions. Surpris en flagrant délit, il sera envoyé à Mauthausen d'où il sera libéré en 1945.

L'ANACR du Puy-de-Dôme déplore aussi la disparition de Jean ESTOC, dit "Olive", ancien du 104e bat. du FTP et qui était titulaire de la Médaille militaire et de la Médaille de la Résistance. Des Croix du Combattant Volontaire et du Combattant, de Louis RUIZ qui, après avoir fait la guerre d'Espagne, fut mobilisé en 1939-1945 et qui reçut l'insigne FFI le 22 août 1945, de René PAUL et Jean GUILLAUME, tous deux CVR.

Roland CARRE (Somme)

Engagé dès 1940, Roland Carre, 92 ans, elle avait pris une part très active dans la Résistance au sein des FTPF du Vimeu, avec son mari qui, à partir de 1942, imprima dans son atelier d'imprimerie à Fressenneville, le journal "Picardie Libre". Elle était médaillée CVR.

Général Pierre THOZET, Louis BAILLY (Rhône)

Décédé le 29 janvier à l'âge de 85 ans, Pierre Thozet, officier de carrière, prisonnier évadé de Silésie en novembre 1942, prit en avril 1943 le commandement d'un maquis du Vercors. De nouveau arrêté, condamné à mort, il s'évade une seconde fois lors de son transfert en Allemagne. Chef de l'Armée secrète du Secteur de Tarare, puis nommé en janvier 1944 au 3e Bureau de l'AS à Lyon, il est encore arrêté et incarcéré à Montluc puis déporté au camp de Mauthausen d'où il y est libéré en 1945. Il poursuivit alors sa carrière militaire, et devint général, commandant un temps la Sécurité Militaire.

Militant des Jeunes communistes au début de la guerre, Louis Bailly, décédé à 81 ans, prenait des tracts d'une imprimerie clandestine rue Imbert Colomès Lyon 1er, les diffusait, les répartissait à différents agents de liaisons sur l'agglomération, la région. Le 27 avril 1941, la police investit l'imprimerie : Louis Bailly, alias "Rémy" est arrêté et condamné à la prison à vie, emprisonné à Saint-Paul, puis sera transféré le 6 décembre 1941, à la prison de Chambéry. Grâce à un révoluer qui lui fut passé par l'épouse d'un de ses camarades codétenus, six prisonniers purent s'évader le 27 février 1943. Pour Louis Bailly, la clandestinité continua. D'abord en rejoignant les Francs Tireurs et Partisans Français (FTFP) de Savoie ; puis un temps dans la région d'Aix-en-Provence, où il s'occupa de l'impression de tracts puis déporté dans le Lot-et-Garonne où il s'employa à organiser les Forces Unies de la Jeunesse Patriotique (FUJP). Ses dons d'organisateur servirent à renforcer les maquis et la lutte armée se développera. En 1944, il intégra le bataillon "Prosper" qui fera partie de la brigade légère "Garonne", et finira la guerre dans la 1re Armée.

Michel DURRELS (Yvelines)

Intégré résistante, Michel Durrels était titulaire de la Légion d'Honneur, de la Médaille militaire et des Croix de Guerre et CVR.

Charles GAUCHAIS, Yvonne ACCOLAY (Maine-et-Loire)

Charles Gauchais, de Turquant, décédé à l'âge de 92 ans en décembre dernier, était déporté-résistant. Cet artisan fut longtemps un élu de sa commune.

Yvonne Accolay, née en juin 1921, fut agent de liaison du mouvement de Résistance-FER (secteur Quimper-Brest).

ISERE

150 personnes ont fêté avec l'ANACR de l'Isère l'anniversaire de son journal " Résistance Isère ". Belle preuve de fidélité.

Dans l'agréable foyer municipal de Pont-de-Claix, discours et chansons se sont succédés pour faire de ce temps fort, un moment d'amitié, d'émotion mais aussi de mobilisation. Deux expositions donnaient le ton des combats communs entre Résistance et anti-racisme. Tous, jeunes et moins jeunes, résistants, amis, élus, présidents d'associations, se sont retrouvés autour d'un sympathique buffet offert par la municipalité.

M. Michel Blonde, maire de Pont-de-Claix, évoqua la Résistance dans sa ville et se félicita de la création d'un comité local des " Amis de la Résistance ". Pierre Fugain, rappela que " les jeunes font référence aux Résistants, qui restent le critère même du combat antifasciste ", Martine Peters souligna que " Résistance Isère " est un " journal militant, un espace de liberté, de fraternité, de combat... ".

Mme GEORGES, Jean THOMAS (Loire)

Décédée le 29 février dernier, Mme Georges avait mené une propagande active contre l'occupant. Dépositaire de "Témoinage chrétien", elle accueillait notamment des clandestins. Elle était titulaire de la Croix de CVR.

Jean Thomas avait pris le commandement -après l'avoir formé- du groupe franc du maquis AS Montbrissonnais jusqu'au 15 août 1944, date à laquelle il fut appelé au commandement du G.M.O. Il était président des CVR, vice-président du Comité Résistance et Déportation, membre du bureau des Anciens de l'AS.

L'ANACR de la Loire a aussi été endeuillée par la disparition d'Emile BERNARD, ancien résistant et déporté, de Claudius DUVION, ancien déporté, de Paul RONDEPIERRE, de Pierre BERTHET.

Jean CLAMENS (Tarn-et-Garonne)

Engagé dès le début de l'Occupation dans la lutte contre le régime de Vichy et l'occupant nazi, il entra en 1941 aux FTPF puis devint responsable de la Résistance Action Agricole. Arrêté en 1943, il fut un temps interné à la prison Beau Seuil de Montauban. Il fut maire de Verdun-sur-Garonne de 1947 à 1971.

Fernand PINEAU (Haute-Loire)

Décédé le 22 décembre 1999 à l'âge de 75 ans, Fernand Pineau présidait depuis cinq ans l'Amicale du Groupe Lafayette, affiliée à l'ANACR. Il entra en 1941 aux FTPF puis devint responsable de la Résistance Action Agricole. Arrêté en 1943, il fut un temps interné à la prison Beau Seuil de Montauban. Il fut maire de Verdun-sur-Garonne de 1947 à 1971.

Raymond LAURENT, René ROMANET, Emile CHESNE (Haute-Vienne)

Disparu à l'âge de 74 ans fin février dernier, Raymond Laurent, titulaire de la Croix de guerre et de la Croix du Combattant Volontaire 39/45, participa très jeune avec la 2401e Cie FTP aux combats de la libération de Limoges avant de contracter un engagement pour la durée de la guerre. Il fit partie du régiment Corréze-Limousin qui sera incorporé avec le 9e zouave à l'armée de Latte et mena le combat jusqu'en Autriche et à la victoire finale. Il avait été blessé le 29 novembre lors de la libération de Bourback-le-Bas.

Né en 1940, René Romanet, avant guerre artisan charpentier à Villiedieu, militant socialiste depuis 1926, est élu maire de sa commune en 1935. Après la capitulation et l'armistice, avec l'aide de sa femme Alice, elle-même secrétaire de mairie, il réussit à procurer des faux papiers et des cartes d'alimentation à des personnes recherchées par la Gestapo et la police de Vichy ; En 1943, il adhère au parti communiste clandestin. Membre actif des "légaux" de la Villiedieu-Nèdre, il est rattaché à la première brigade de marche limousine du colonel Ginguoin et sera adjoint du commandant de groupe, s'occupant plus particulièrement des réceptions d'armes et du ravitaillement. Il était titulaire de la carte de CVR.

Ayant rejoint la Résistance le 14 avril 1944, Emile Chesne, par sa position dans un poste de guet de l'Armée de l'Air, aida à la collecte de renseignements militaires. Il participa au ravitaillement des groupes de maquisards, à des transports d'armes, des sabotages... Il fit partie des éléments qui combattirent à l'Eigne-sur-Fontaine, dans le département de la Vienne. Sergent-chef, il continua à servir après la libération de la région Centre et fut affecté au 138e RI.

L'ANACR de Haute-Vienne a été aussi affectée par le décès de Pierre TALAUD (80 ans), entré en Résistance dans les légaux de Bersac et qui accompagna des liaisons avec la 2434e Cie FTP, de Marcel QUEYRAT, ancien combattant 39-45, qui participa à la libération de Limoges, puis aux combats sur le front de Royan, de Lucien ROYER.

PUY-DE-DOME

L'Assemblée générale du comité ANACR de Thiers s'est tenue le 30 janvier dernier sous la présidence de René Dumont et avec la participation de Maria Bellia, co-présidente départementale.

Après l'approbation du procès-verbal de la dernière assemblée, le rapport d'activité et le rapport financier (approuvé par la Commission de Contrôle) mis aux voix, furent approuvés à l'unanimité. Et René Dumont fit part du bon démarrage du " Cercle d'Etudes sur la 2e Guerre Mondiale à Thiers et ses environs ".

Dans une motion, " le comité de Thiers de l'ANACR-Anciens Combattants de la Résistance, exprima son inquiétude et aussi son indignation en ce qui concerne les développements politiques en Autriche ".

Le Bureau 2000, placé sous la présidence d'honneur d'Antoine Soyfer et la présidence de René Dumont et Jean Brunel, comprend 10 " Amis de la Résistance " sur 13 membres.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Maurice COMTE, Georges CHAZAUT, Lucien MILLAS FOREST, Augustes KIOULOU (Isère)

Entré à 17 ans dans la Résistance, Maurice Comte sillonna la région de Morestel en bicyclette, distribuant tracts, journaux et messages. Engagé à la libération dans le secteur 7, son action lui vaudra la Médaille militaire. Ancien du maquis d'Ambliou (3e section).

Auguste Chazaut avait pris part aux actions et combats pour la libération de Lyon avant de s'engager dans l'armée jusqu'en septembre 1945.

Militant politique et syndical avant guerre, responsable du syndicat CGT des papeteries de Rives, Lucien Millas Forest ("Capitaine Sabin") fut à l'origine de la création du Front National de la Résistance à Rives. Passé dans la clandestinité en mai 1944, il rejoint le maquis du 3e bat. FTP à Mont-Saint-Martin, remplaçant "Mattéo" après sa mutation. Prenant part aux combats de Gières, il participera à ceux de la libération de Grenoble, Villeurbanne, Lyon. Après avoir pris le commandement du 1er bat. de marche FFI-FTPF formé à Grenoble, il devendra adjoint du commandant Costa de Beauregard au 6e BCA, dont il commandera la 3e Cie, participant aux combats du Briançonnais et de la Maureenne. Il était Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre avec étoile d'argent.

Georges Kioulou, maire d'Echirolles de 1944 à 1981, membre du Comité d'honneur de l'ANACR de l'Isère est décédé à 84 ans. Né en Crète en mai 1916, il était arrivé en France en juin suivant. Adhèrent des Jeunes communistes depuis 1935, il sera contacté en août 1940 par Alain Signor, réorganisateur du Parti communiste clandestin dans le Sud-Est. Responsable des groupes de l'Isère et en Savoie. Responsable des groupes de l'OS qui donneront naissance aux FTP, il devient le "capitaine Philippe" et sera au 1er état-major des FTP de l'Isère en 1943. Nommé maire d'Echirolles le 22 août 1944 par le Conseil départemental de la Résistance avant d'être élu en 1945 et constamment réélu jusqu'en novembre 1981. Il fut conseiller général de 1973 à 1982. Georges Kioulou était officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 39/45, médaille de la Résistance.

Hildebert CHANTREUIL (Rhône)

Militant syndical avant guerre, il s'attacha dès sa démobilisation à réunir les syndicalistes dispersés. Arrêté et interné en 1940 d'abord à Lyon, puis à Fort-Barrau en Isère, lors de la venue de Pétain à Lyon, il s'évade en 1942 et reprend la lutte dans la clandestinité. Arrêté à nouveau, il est déporté à Dachau où il est, avec le gaillarde Louis Terrenoire, l'animateur de la Résistance interne au camp.

Jean PARGAUD, Henri CORNU, Odette NOS-JEAN, Henri GUYENNON (Saône-et-Loire)

Avec ses nombreux amis de Frangy et de la Région, Jean Pargaud forma le premier noyau très actif des "combattants de l'ombre", sous le commandement du capitaine "Vic" (Henri Vincent, chef du maquis du Louhannais). Dès le débarquement, il fut affecté, avec le grade de sergent, au peloton de commandement.

Henri Cornu fit partie d'un groupe de résistants d'Uchizy, et fut responsable d'un poste émetteur permettant d'organiser l'atterrissage d'avions anglais dans la prairie d'Arbigny au nord de la Saône.

Décédée à l'âge de 84 ans, Odette Nosjean aida de nombreux prisonniers évadés à passer la ligne de démarcation, et fit des liaisons avec les familles des maquisards du camp Jean-Person.

Henri Guyennon avait rejoint la Résistance en mai 1944, à Montbellet, participant aux sabotages de la voie ferrée, à la protection de parachutistes en juillet-août 1944 à Mont-Corveaux, à des missions de renseignements. Engagé pour la durée de la guerre, il combattit jusqu'à la victoire du 8 mai 1945.

L'ANACR de Saône-et-Loire a aussi été éplorée par la disparition de Lucien LUGENET (" lieutenant Moukhaia ") qui participa de 1941 à 1943 à la constitution de groupes clandestins à Toulon-sur-Arroux, intégra la 3e Cie du régiment Valmy et participa à la libération d'Autun en septembre 1944, de Marcelle PERNETTE, qui lutta aux côtés de son mari dès la fondation du maquis de Colonge-en-Charolais, de Maurice LACOCHE, sédentaire à Villé-Morgon, qui participa à des distributions de journaux, des réceptions de parachutistes, de Claudius JANAIN, Emile JONDEAU, d'Henri PHILIBERT.

NORVEGE : LES HERITIERS DE QUISLING

Les récents incidents graves – puisqu'il y eut assassinat – survenus en Suède ayant impliqué des néo-nazis ont attiré l'attention sur ce pays, dont la réalité de la totale neutralité durant la Seconde guerre mondiale est aujourd'hui remise en cause. Pour autant, la Suède n'est pas le pays nordique où le danger fasciste est le plus réel.

En effet, c'est en Norvège voisine qu'un parti, sans conteste fascisant, le "Fremskrittspartiet" (Parti du Progrès), a obtenu 15,3 % lors des législatives de 1997. La Norvège, où le courant fasciste puise ses racines dans le "Nasjonal Samling" créée en 1933 par Vidkun Quisling, dont le nom est devenu commun pour désigner un traître au service de l'occupant.

Dans l'ouvrage qu'il publie en 1930 "Russland og vi" (La Russie et nous), Vidkun Quisling dénonce la "barbarie asiatique" que serait selon lui censé représenter le régime soviétique d'alors, son caractère "dissolvant" de la civilisation européenne, et appelle à la constitution d'un "front des nations nordiques" pour s'en protéger, car, dit-il, la "race nordique a été et reste l'élément créateur de toute la civilisation mondiale". Pour autant, ce caractère raciste de la pensée de Quisling, par ailleurs ancien officier et diplomate, et qu'il avait concrétisé dès 1930 en créant l'éphémère "Nordisk Folkereising" ("Réveil nordique"), ne dissuade pas la classe politique d'alors de faire appel à lui pour entrer en 1932 dans le gouvernement, comme ministre de la Défense. Poste dont, critiquant "l'impuissance parlementaire", il démissionne quelques mois plus tard afin dit-il de "créer un mouvement de régénération nationale", non sans avoir entre temps fait marcher la troupe contre l'insurrection ouvrière de la banlieue d'Oslo.

La "Nasjonal Samling" (N.S., "Union Nationale"), que Quisling fonde en 1933, a d'emblée un caractère fasciste prononcé, avec l'adoption de la croix de Saint-Olaf comme emblème, la référence à la primauté nordique, l'antiparlementarisme et l'anti-maîtres virulents, le mythe du chef, le "Fører" (Guide). La N.S., qui atteint en 1938 30 000 adhérents, ne recueille qu'une audience populaire limitée (26 000 suffrages et 1,8 % des voix en 1936, contre 600 000 au parti travailliste). Toutefois, elle recrute parmi les fonctionnaires, les officiers de carrière, les petits fermiers, et certains intellectuels tel le prix Nobel de littérature Knut Hamsun, qui restera un fidèle de Quisling jusqu'à la fin. Mais, de par son caractère fasciste et "nordique", la N.S. va soulever l'intérêt des services nazis – notamment du Bureau Rosenberg – à la veille du déclenchement de la Seconde guerre mondiale : en août 1939, des membres des sections de choc de la N.S. sont entraînés en Allemagne où, en décembre suivant, Quisling, rencontrant à plusieurs reprises Hitler, lui proposera contre aide financière de développer la propagande en faveur de l'Allemagne en même temps que d'assurer une mission de renseignement politique et militaire pour elle.

Le "gouvernement" Quisling

Lorsque le 9 avril 1940, les Allemands déclenchèrent l'Opération Weserübung, c'est-à-dire l'invasion de la Norvège à la suite du refus norvégien d'accepter la prise de contrôle de certains de ses ports par la Kriegsmarine et la Wehrmacht, Quisling – profitant du départ du Roi Haakon VII et du gouvernement d'Oslo pour organiser la résistance – fit occuper plusieurs ministères par ses partisans, et annonça la formation d'un gouvernement en tentant de le faire ratifier par le Roi. L'opération va échouer de par le refus royal et celui de l'administration norvégienne de reconnaître Quisling et de coopérer avec lui. Le 15 avril, lâché par ses protecteurs allemands du fait de son manque d'audience et de leur recherche d'un accord "à la danoise" (1) avec le Roi, le "gouvernement" Quisling "démissionne". Le 24 avril, Hitler nomme l'ancien gauleiter des Provinces rhénanes, Josef Terboven, Reichskommissar de la Norvège – où stationneront 300 000 soldats allemands durant toute la guerre – et, le 9 juin, le Roi et le gouvernement légal se réfugient en Angleterre pour y poursuivre la lutte.

L'échec des tentatives d'arriver à un accord avec le Roi Haakon VII puis de le faire destituer par les députés norvégiens ne l'ayant pas suivi en exil, et la non-coopération de la grande majorité du personnel politique, vont amener Hitler à remettre en selle Quisling. Le 25 septembre 1940 est mis en place à Oslo un Conseil d'Etat comprenant 13 conseillers, dont 9 membres de la "Nasjonal Samling", qui commencent à construire "l'Etat national-socialiste norvégien". Jusqu'à la capitulation allemande du 8 mai 1945, Quisling – devenu officiellement président du Conseil en janvier 1942 – et la "Nasjonal Samling" seront les auxiliaires fidèles des forces

d'occupation. La "Hird", la milice de la N.S., participera à la répression contre la Résistance norvégienne et les Juifs et, à partir d'avril 1941, Quisling s'engagea dans le recrutement de volontaires pour la Wehrmacht nazie : le 29 juin 1941 fut ainsi instituée la "Norske Legion", portant la croix de Saint-Olaf et qui ira combattre sur le front de Leningrad avant d'être fondue dans la division SS "Nordland" ; au total 8 000 Norvégiens servirent dans les rangs allemands.

Après la capitulation des forces allemandes de Norvège le 7 mai 1945, le Reichskommissar Terboven se suicida. Quant au "Fører" Quisling, il se rendit avec plusieurs de ses ministres et sa "Førergarde", tandis que nombre de ses partisans se réfugiaient en Suède. Quisling fut jugé par une Cour de justice spéciale, condamné à mort le 10 septembre 1945 et exécuté le 24 octobre suivant. Son adjoint Hagelin, ancien ministre de l'Intérieur subit le même sort, Knut Hamsun étant interné dans un asile psychiatrique.

Environ 92 000 "landviskere" ("traîtres à la Patrie") furent épurés, mais pour la plupart avec des peines de principe dont, à partir de 1949, bon nombre – nous sommes en pleine "guerre froide" – furent amnisties. Et quand en 1955, 183 fonctionnaires révoqués pour faits de collaboration firent appel de leur condamnation, et réclamèrent le versement de leurs traitements non perçus depuis 1945 et une substantielle indemnité, ils furent soutenus par le ministre de la Justice d'alors, Jens Hauge, que le scandale força cependant à démissionner.

Trois axes d'activités néo-nazies

Les activités néo-nazies furent évidemment handicapées au lendemain de la Seconde guerre mondiale par les plus que mauvais souvenirs laissés dans la masse du peuple norvégien par la période de l'Occupation et le régime Quisling. Cependant, dès 1946, Nils Vikdal, un instituteur ancien membre du parti de Quisling, la N.S., entame la publication d'un bulletin ronéotypé, "Skolenytt" (Nouvelles scolaires), qui en 1948 changera son nom en "8 mai", lequel donnera en 1954 naissance au quotidien néo-fasciste "Folk og Land" (Le peuple et le pays) (2) ; journal qui mènera – et même toujours – notamment campagne pour la réhabilitation de Quisling et des "landviskere" condamnés pour trahison, une campagne alors appuyée par la "Sambandet for sosialoppreising" (Union pour la réhabilitation sociale).

Les anciens et néo-nazis norvégiens ont développé depuis le début des années soixante leurs activités dans trois directions. La première – qui pour être la plus spectaculaire, avec croix gammées, uniformes, agressions, et attentats à la bombe, n'est pas forcément la plus dangereuse (sauf pour les personnes), car son extrémisme visible l'isole – a été la constitution de petits clones tant du parti nazi que de la N.S. Parmi les contemporains, citons le "Norges nasjonalsosialistiske bevegelse" (Mouvement national-socialiste de Norvège), dirigé par Erik Rune Hansen et dont les membres sont pour une part d'anciens criminels de l'époque de l'Occupation ou membres d'un parti néo-nazi des années 70 aujourd'hui dissous ("Norske Front", Front norvégien), le "Norsk arisk ungdomsfront" (Front de la jeunesse aryenne norvégienne), dont le chef, Fred Ole Olsen, fut expulsé de l'armée en 1996 pour ses activités et qui a été impliqué dans des attaques racistes (notamment contre une famille de réfugiés iraniens attaquée au gaz lacrymogène durant son sommeil), ou de "Viking", qui a pour leader Eirik Ragnar Solheim et qui recrute pour une part parmi la jeunesse des quartiers cossus d'Oslo (en 1997, plusieurs des membres de "Viking" furent arrêtés pour complot contre le gouvernement, ce qui lui donna un certain prestige dans le milieu néo-nazi) ; et il y a au moins une dizaine d'autres groupes de ce type.(3)

Un second aspect des activités néo-fascistes en Norvège est, comme partout ailleurs, le né-

gationisme-révisionnisme, dont l'un des vecteurs spécifiques est l'"Institut for norsk okkupasjonshistorie" (I.N.O. / Institut pour l'histoire de la Norvège occupée), dirigé par l'ancien Waffen-SS Knut Baardset et qui en 1975 a pris la suite de l'"Union pour la réhabilitation sociale" évoquée ci-dessus. Outre ses activités pseudo-historiques visant à réhabiliter le régime Quisling, et à calomnier la Résistance norvégienne en faisant de ses actions la cause des exactions allemandes, l'I.N.O., qui comprend en son sein tout à la fois des anciens de la Waffen-SS ou de la N.S. de Quisling et des membres de partis d'extrême-droite présents sur la scène électorale voire parlementaire, alloue des bourses à des étudiants travaillant sur la Seconde guerre mondiale, organise des voyages sur les champs de bataille de l'Est où s'illustrèrent les SS norvégiens des divisions Viking ou Nordland, et maintient des relations étroites avec les organisations de vétérans de la SS, telles – hier – l'HIAG allemande ou la branche norvégienne de la "Kammeradewerk korps Steiner", dirigée par Arild Elsdodd.(4)

Sur la scène politique classique

Mais, le plus inquiétant est l'installation sur la scène politique "classique" de formations largement infiltrées par les organisations néo-nazies, et dont le fonds de commerce électoral s'appuie principalement sur la xénophobie et plus particulièrement l'hostilité à l'égard des immigrés. Certaines stagnent à des scores faibles ou marginaux, c'est le cas du "Pensjonistpartiet" (Parti des retraités) ; 0,62 % aux législatives de 1997), dont le porte-parole admit publiquement s'en prendre aux immigrés pour séduire les personnes âgées, du "Fedrelandspartiet" (Parti de la Patrie) ; 0,15 % en 1997), dont quatre des candidats aux législatives de 1993 furent arrêtés en 1995 pour participation à des incidents impliquant des néo-nazis, et dont le leader, Harald Trefall, participa à la convention de 1996 du "Folkebevegelsen mot innvandring" (Mouvement populaire contre l'immigration, fondé en 1987), de la "Hvit valgalianse" (Alliance électorale blanche), dont l'un des leaders est l'ancien criminel de guerre SS Arn Borgir et l'autre Jack Erik Kjus, qui a été condamné pour avoir appelé à l'avortement forcé des femmes norvégiennes enceintes d'étrangers, ou du "Norges patriotiske enhetspartiet" (Parti de l'unité patriotique de Norvège).

Le problème principal est évidemment la percée électorale du "Fremskrittspartiet" (Parti du Progrès), dirigé par Carl Ivar Hagen, et qui, après avoir obtenu 12 % des voix aux élections locales de 1995 – au lendemain desquelles il fut rejoint par de nombreux membres du parti raciste "Stopp Innvandringen" (Stoppez l'immigration), recueillit 15,3 % des voix aux législatives de 1997, essentiellement en développant une logorrhée anti-immigrés et une campagne contre la minorité Saami (lapone) ; l'un de ses élus au Storting (Parlement) d'Oslo, Fridtjof Franf Gundersen, allant jusqu'à dire que son voyage en Laponie norvégienne fut "une descente en enfer" (sic).

Cette installation du "Fremskrittspartiet" dans le paysage politique norvégien n'est pas sans rappeler – par les thèmes développés et les scores électoraux – celles du F.P.O. de Haider en Autriche, du "Vlaams Blok" en Belgique, de l'Union Démocratique du Centre (U.D.C.) en Suisse et du Front National en France. Elle participe à la menace que représentent pour l'avenir démocratique de l'Europe la résurgence et l'audience d'idées qui la mient à feu et à sang il y a soixante ans.

Jacques Varin

1) Le Danemark fut occupé par la Wehrmacht le 9 avril 1940. Restés en place, le roi Christian X et le Premier ministre Stauning demandèrent à la population le maintien de "la tranquillité et de l'ordre".

2) A ne pas confondre avec le quotidien communiste danois "Land og Folk" (Le pays et le peuple).

3) Citons notamment "Den Norske Forning" (l'Association norvégienne), "Forente Nasjonalist" (Nationalistes Unis), "Ariske broedre" (Fraternité aryenne), "Valkyrie" (organisation de femmes néo-nazies), "Einztzgruppen" / Klu-klu-klu-klu, branche norvégienne du K.K.K. américain, "Hvit revolusjon" (Révolution blanche), etc. Il faudrait aussi noter les groupes et organisateurs de concerts de rock nazi.

4) La HIAG, association de vétérans de la S.S., aujourd'hui disparue, fut créée en 1951 et dirigée par les généraux Paul Hauser puis Felix Steiner. A la mort de Steiner en 1965 fut créée la Kammeradewerk Korps Steiner (Kammeradewerk du corps Steiner) par les anciens des divisions SS Germania, Viking et Nordland.

PRECISION SUR LEO LAGRANGE

Jean-Raymond Durand, lecteur de notre journal, nous apporte quelques précisions sur Léo Lagrange, la documentation nous ayant servi à rédiger l'article consacré à celui-ci en notre numéro de janvier-février contenant certaines erreurs.

C'est bien à Evergnicourt, le 9 juin, vers 3 h 30, que fut tué le sous-lieutenant Léo Lagrange. Mais le lieu n'est pas à proximité du chemin des Dames, distant d'une vingtaine de kilomètres.

C'est pendant la Première Guerre Mondiale que la 11^e D.I. fut appelée "Division de Fer". Enfin, l'abbé Lagarde, alors aumônier au 150^e R.I., n'est pas mort en déportation, mais est décédé à Metz en 1982.

Merci à notre correspondant de nous adresser le cliché ci-joint du monument élevé à Evergnicourt à la mémoire de Léo Lagrange.



LE 27 MAI A LA CASCADE DU BOIS DE BOULOGNE

Afin de sensibiliser davantage de jeunes au destin tragique des 35 résistants fusillés à la Cascade du bois de Boulogne le 17 août 1944, le Comité du souvenir des 35 Martyrs a décidé de modifier la date de la cérémonie annuelle de commémoration, qui se déroulait depuis nombre d'années au mois d'août.

Elle aura donc lieu le samedi 27 mai, jour anniversaire de la création du CNR en 1943, à 16 heures.

Des lycéens des rectorats de Paris et Versailles, des lauréats du Concours national de la Résistance et de la Déportation, une chorale d'élèves de classes musicales de Boulogne-Billancourt participeront à la manifestation, au cours de laquelle seront également lus des poèmes.

Toutefois, une cérémonie plus simple sera organisée à la Cascade au jour anniversaire du massacre, le jeudi 17 août à 11 heures.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration 79, rue St-Blaise, 75020 Paris

REDACON - ADMINISTRATION 79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS Tél. : 01.44.64.80.80 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS France..... 45,00 F Etranger..... 55,00 F Abonnement de soutien 70,00 F Le numéro..... 6,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Édité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD Le gérant : Jean FREIRE Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Miti Incompo Photo 3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris Tél. : 01.40.03.96.60

R.C.

UN 27 MAI A PARIS... (Suite de l'article de Robert Chambeiron de la page 1)

L'opposition à la participation des partis politiques manifestée notamment par les dirigeants des mouvements de la zone Sud n'était pas encore complètement évacuée. Les trois mouvements étaient bien rue du Four, mais représentés au niveau des adjoints. A part Henri Fresnay, rongé par un prurit d'anticommunisme, qui s'arc-bouta toute sa vie sur cette position irrationnelle, les deux autres responsables de la zone Sud, d'Asier et J.P. Lévy, plus fins politiques, reprirent par la suite la place qui leur était réservée au sein du C.N.R.

En ouvrant la séance, Jean Moulin rappela les buts de la France Combattante, tels que les avait définis le général de Gaulle et il les formula en quatre points. Premièrement : faire la guerre, deuxièmement : rendre la parole au peuple français, troisièmement : rétablir les libertés républicaines dans un Etat où la justice sociale ne serait pas exclue et qui aura renouvelé le sens de la grandeur, quatrièmement : travailler avec les Alliés à l'établissement d'une coopération internationale réelle, équilibrée, dans le respect de l'intérêt mutuel, dans un monde où la France aura reconquis son prestige.

Ces quatre points ont préfiguré les grandes orientations de ce que sera le programme du Conseil National de la Résistance, dont on a dit, au plus haut

niveau de l'Etat, qu'il était une référence incontournable.

La discussion porta sur ce qui est resté dans l'histoire la "motion Bidault", préparée par ce dernier et Jean Moulin. Il a été dit, mais c'est à tort, que la réunion avait donné lieu à des échanges de propos assez vifs ; En réalité, elle se déroula dans un émouvant climat d'unité patriotique. La motion adoptée par le C.N.R. appelait le général de Gaulle à prendre la tête d'un gouvernement provisoire, et il est bien connu que le soutien qu'apporta au chef de la France Libre l'ensemble des mouvements de la France Résistante et celui de toutes les familles de la France Républicaine accélèrent, et de bonne manière, le dénouement de l'interminable crise à Alger.

Le 27 mai 1943 a été le tournant décisif dans le combat pour la libération du pays et la restauration des libertés publiques. Avant, il y avait des résistances, efficaces, certes, mais éparées sans lien entre elles. Après il y eut la Résistance, c'est-à-dire, une force unie aux dimensions de la Nation, avec une doctrine commune de combat.

Ce serait bien rien comprendre, à l'enchaînement des événements majeurs qui ont marqué la période 1940-